

seront advertis. » Il fut convenu, dans la même séance, que l'ont écrirait « de bonnes lettres au cardinal de Lyon pour ce qu'il estoit arrivé en cour. »

D'Espinay continua à jouir sous Louis XII de la faveur qu'il méritait à plus d'un titre. Il avait été un des premiers négociateurs du mariage d'Anne de Bretagne avec le feu roi, et quand Louis XII voulut rompre les liens qui l'unissaient à la stérile Jeanne pour épouser la veuve de Charles VIII, ce fut encore le cardinal de Lyon qui eut l'honneur de conduire cette affaire à bonne fin.

Les guerres d'Italie ramenaient souvent nos princes à Lyon. Louis XII y fit sa première entrée solennelle le 10 juillet 1499. La reine qui était enceinte ne vint le rejoindre que le 10 mars de l'année suivante. Le Consulat et le Clergé firent à la princesse une magnifique réception (1). Anne prit son logement à l'archevêché, et comme elle ne pouvait dormir à cause du bruit des cloches, le Chapitre ordonna qu'on ne sonnerait que la troisième cloche.

Le temps était enfin venu où devait cesser la lutte qui laissait inoccupé le siège épiscopal de la métropole des Gaules : grâce à la médiation du cardinal d'Amboise (2), premier ministre du roi, Hugues de Talaru se désista de ses prétentions au siège vacant, en faveur de d'Espinay. Une

(1) Le compte de la dépense occasionnée par cette entrée a été publié par M. Godemard, p. 17, et suiv. de ses *Documents*; nous y avons remarqué un article de xxx sols payés à Jenin de Beaujeu, pour avoir fait la *Rhétorique des personnages de ladiete entrée*.

(2) Le duc de Valentinois (César Borgia), qui avait été commis par Alexandre VI à l'effet de porter le chapeau de cardinal à George d'Amboise, s'était arrêté à Lyon, l'année précédente (en octobre 1498), et comme il avait été nommé récemment par Louis XII, gouverneur de Lyon, le Consulat « le festoya le plus triomphalement que faire se put, » et le Chapitre, qui lui fit des présents, lui donna la comédie. Voyez *Les Gouverneurs de Lyon*, p. 2 et ci-dessus, note 1.